

**DECISION SUR LES PROPOSITIONS DE LA GRANDE JAMAHIRIYA
ARABE LIBYENNE POPULAIRE ET SOCIALISTE
Doc. Assembly/AU/5 (IV) Add. 1- 5**

La Conférence :

1. **PREND NOTE** des propositions de la Grande Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste ;
2. **RECONNAIT** que ces propositions sont pertinentes et tournées vers l'avenir et sont conformes à la Vision de l'Union africaine ;
3. **DECIDE** de mettre sur pied un Comité des Chefs d'Etat et de gouvernement présidé par le Président de l'Ouganda et comprenant le Botswana, le Tchad, l'Ethiopie, le Niger, le Sénégal et la Tunisie pour examiner avec le Président de la Commission, lesdites propositions et soumettre un rapport à sa cinquième session ordinaire en juillet 2005.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Assembly Collection

Decision on the Proposals of the Great Socialist People's Libyan Arab Jamahiriya Assembly/Au/5 (Iv)Add.1-5

The Assembly

The Assembly

<http://archives.au.int/handle/123456789/212>

Downloaded from African Union Common Repository